DEPARTEMENT DU VAL D'OISE CANTON DE L'HAUTIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de conseillers présents : 28 Nombre de conseillers votants : 33

Le quorum (17/33) est atteint

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raphaël LANTERI, Maire de Vauréal.

Date de la convocation: 07 mars 2024

Etaient présents: M. Raphaël LANTERI, Mme Lydia CHEVALIER, M. Jean-Marie ROLLET, Mme Simone DUFAYET, M. Benjamin GABIRON, Mme Marie-Pierre FAUQUEUR, M. Daniel VIZIERES, Mme Gaelle SOULIER-SOTGIU, M. David BEDIN, M. Michel JUMELET, M. Guillaume MERLET, Mme Marie-Christine SYLVAIN, M. Victorien LACHAS, M. Philippe SAINTE-CROIX, Mme Régine WATERLOT, M. Michel ROUZIOU, Mme Josseline JASON, M. Pascal PARENTY, Mme Siham FOURSANE, Mme Sylvie COUCHOT, Mme Natacha EUSEBE, M. Abdelkrim DAOUDI, Mme Patricia JOSÉ, Mme Jacqueline DISANT, M. Bruno LE CUNFF, M. Jean-Christophe CONSTANTIN, Mme Patricia FIDI, M. Antoine MIGALE.

formant la totalité des membres en exercice

Conseillers municipaux absents ayant donné un pouvoir

Mme CARON a donné procuration à Mme SYLVAIN Mme LARDET-ROMBEAUX a donné procuration à Mme CHEVALIER

Mme CALABRE a donné procuration à M.LANTERI Mme BENICHOU a donné procuration à M.LACHAS M.BOULTAME a donné procuration à Mme JOSÉ

Conseillers municipaux ayant rejoint ou quitté la séance en cours

Mesdames COUCHOT, EUSEBE, FAUQUEUR, FIDI, JASON, SOULIER-SOTGIU ainsi que Mrs DAOUDI, GABIRON ont quitté la séance à la fin des délibérations, au moment des questions orales

Monsieur Jean-Marie ROLLET est désigné secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture 095-219506375-20240313-3-10-03-2024-DE Date de télétransmission : 15/03/2024 Date de réception préfecture : 15/03/2024

Accusé de réception en préfecture

095-219506375-20240313-3-10-03-2024-DE Date de télétransmission : 15/03/2024 Date de réception préfecture : 15/03/2024

COMMUNE DE VAUREAL

DELIBERATION N° 3.10/03/2024

NOMENCLATURE ACTES:

3.1 Acquisitions

<u>OBJET</u>: TRANSFERT DE LA RUE MARCEL PAUL, DE L'ECLAIRAGE ET DES RESEAUX PAR LA SCI VAUREAL GAVROCHE AU PROFIT DE LA VILLE DE VAUREAL – CHANGEMENT DU SIGNATAIRE DE L'ACTE NOTARIE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur proposition de Monsieur David BEDIN, adjoint au Maire chargé de l'aménagement, des équipements publics, du développement durable et des mobilités,

VU l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales relatif à la compétence générale du Conseil municipal pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune,

VU la délibération n°3.1/06a/2016 du Conseil municipal du 1^{er} juin 2016 autorisant la reprise de la rue Marcel Paul,

VU la délibération n° 5.9/02/2021 du Conseil municipal du 10 février 2021 modifiant la délibération du 1^{er} juin 2016 en remplaçant Madame Marie-Christine SYLVAIN par Monsieur Raphaël LANTERI adjoint au Maire,

VU le procès-verbal d'élection du Maire en date du 7 octobre 2023,

VU la consultation de la commission « Espace public, urbanisme et travaux » en date du 29 février 2024,

CONSIDERANT que le Conseil municipal du 1^{er} juin 2016 avait validé la reprise de la future rue Marcel Paul et acté que les frais liés à cette procédure de transfert (géomètre, acte notarié) étaient à la charge du vendeur,

CONSIDERANT que, du fait des élections municipales de 2020, de nouvelles délégations de fonctions avaient été votées. Aussi le Conseil municipal du 10 février 2021 avait modifié la délibération de juin 2016 en remplaçant « Madame Marie-Christine SYLVAIN » par « Monsieur Raphaël LANTERI », adjoint au Maire, en tant que signataire de l'acte notarié ainsi que de tous les actes administratifs/juridiques/financiers afférents à ce dossier.

CONSIDERANT que la signature de l'acte n'est pas encore intervenue, la ville ayant demandé à ce que les problèmes techniques sur les programmes de la rue des Peupliers et de la rue Agnès Varda soient réglés au préalable, le promoteur Nexity étant le même sur ces 3 programmes.

CONSIDERANT que, du fait de l'élection d'un nouveau Maire lors du Conseil municipal du 7 octobre 2023, il est nécessaire de modifier la délibération n° 5.9/02/2021 en remplaçant « Monsieur Raphaël LANTERI, adjoint au Maire » par « Le Maire ou son représentant légal » en tant que signataire de l'acte notarié et de tous les actes administratifs/juridiques/financiers afférents à ce dossier,

APRÈS AVOIR ENTENDU L'EXPOSÉ DU RAPPORTEUR APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : DE MODIFIER la délibération n° 5.9/02/2021 du Conseil municipal du 10 février 2021 en remplaçant dans le contenu de cette délibération le nom de « Monsieur Raphaël LANTERI » par « Le Maire ou son représentant légal » en tant que signataire de l'acte notarié et de tous les actes administratifs/juridiques/financiers afférents à ce dossier.

ARTICLE 2 : Le Maire de la commune de Vauréal est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité, dont ampliation sera notifiée aux délégataires et publiée au recueil des actes administratifs de la commune de Vauréal ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Monsieur le Maire de Vauréal Raphaël LANTERI

Date exécutoire :
Date de notification :
Date de mise en ligne :



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir.

Accusé de réception en préfecture 095-219506375-20240313-3-10-03-2024-DE Date de télétransmission : 15/03/2024 Date de réception préfecture : 15/03/2024 VOIENE RETROCEDEE 1/6006 20H 1464WP AVENUE GAVROCHE 5m 10m M01 MO4 M03 M02 BAT 8 BAT 7 M05 90W CU. BAT 4 BAT 6 BAT 1 PLAN DE RETROCESSION BAT 5 BAT3 BAT 2 Res H+1 M08 M07 M22 M23 M20 **™**18 M19 **M21** 五 M11 M10 M09 M14 M15 M13 M12 Frehitectonia Aue du Brabant A+1 R+1 Rue du Brabant Rue du Brabant VAUREAL